Sécuriser un site dangereux et aménager un espace de maraîchage



Prise de vue en grand-angle

Saint Germain boucles de seine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

EGT
DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

Ville de Carrières-sur-Seine

Une ambition d'aménagement sous fortes contraintes

En partenariat avec la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine et Grand Paris Aménagement, la Ville de Carrières-sur-Seine s'est engagée dans un ambitieux projet de ZAC de 84 ha. À proximité de la plaine maraîchère de Montesson, le secteur situé sur d'anciennes carrières de calcaire abandonnées présente des dangers graves et avérés. Sa sécurisation constitue pour la Ville et les pouvoirs publics mobilisés une priorité complexe à réaliser et à financer.

Le projet, porté et mis en œuvre par ECT, apporte une solution aux contraintes de financement de la sécurisation des carrières et de réhabilitation d'une partie du site vers un usage maraîcher et de biodiversité.

25 HECTARES DE SOUS-SOL DANGEREUX

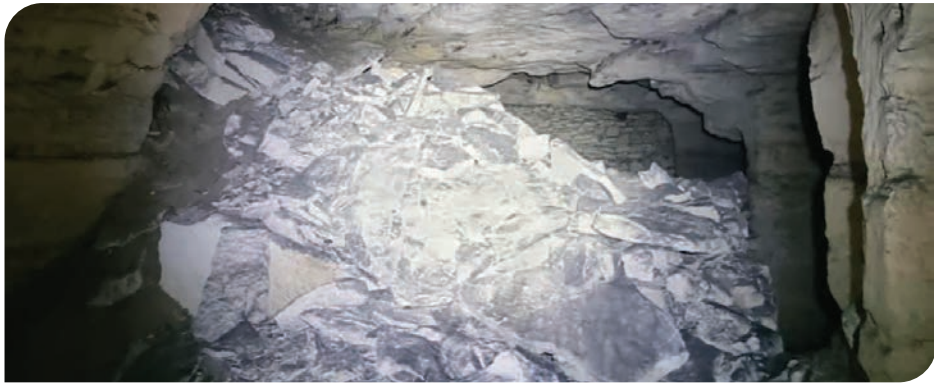
De nombreuses galeries des anciennes carrières de calcaire présentent des zones d'éboulement et de fontis. Un fontis est un affaissement du sol en surface, causé par un effondrement progressif souterrain. La faible hauteur des galeries rend complexes et onéreuses les opérations de comblement par des engins.

DES ACTIVITÉS ILLICITES

Dans les galeries, malgré les dangers, on constate le développement de mauvais usages : intrusions répétées, importants dépôts sauvages, déchets industriels. En surface, des activités peu encadrées voire illégales (recyclage, habitat précaire) côtoient des zones de déchets sauvages. Sur les parties agricoles, l'analyse des sols fait apparaître des points de pollution aux métaux lourds.



Déchets sauvages



Éboulements souterrains

UN FONCIER AVEC DE MULTIPLES PROPRIÉTAIRES

La requalification du site se heurte à une complexité foncière. La multiplication des propriétaires, redoublée par une discontinuité de la maîtrise foncière des galeries souterraines, rend le projet difficile à monter. ECT a mené une large concertation avec les propriétaires, notamment publics, (État et Région Île-de-France), les services de l'État et la préfecture des Yvelines, en partenariat avec la Ville et GPA.

Cette concertation a permis de maîtriser, en souterrain, une surface de 16,5 ha, incluant l'acquisition 3,3 ha de foncier privé. Ce qui ouvre la possibilité de sécuriser 75 % du sous-sol des carrières du secteur.

Le projet d'ECT

sécuriser le site, aménager une zone de maraîchage, rapidement et sans coût pour la collectivité

SÉCURISER 16,5 HA, EN SOUS-SOL

- Sécurisation du site et suppression des risques d'effondrement, en surface et en souterrain, par le comblement des galeries sur 75 % du tréfonds.
- Traçabilité et contrôle de la conformité des terres inertes issues des chantiers locaux du BTP, utilisées pour le comblement.
- Évacuation vers les filières adaptées et agréées des déchets sauvages des galeries (estimation = 534 k€)

EN SURFACE, CRÉER UNE ZONE DE MARAÎCHAGE ET DE BIODIVERSITÉ, SUR 4,9 HA

- Transformation paysagère, amélioration de la qualité agricole et écologique du site.
- Rehaussement et remodelage, grâce à des apports de terres inertes issues des chantiers locaux du BTP.
- Traçabilité, contrôle des terres inertes apportées sur le site.
- Évacuation des campements et démolition du bâti léger.
- Évacuation vers les filières adaptées et agréées des déchets sauvages de surface (estimation = 495 K€)



Périmètre de sécurisation

Chiffres clés du projet

Grâce à la réutilisation des terres inertes du BTP, le projet permet de réaliser et financer :

- La sécurisation de **16,5 ha** de terrains dangereux.
- La réhabilitation de **2,4 ha** de foncier agricole et **2,5 ha** dédiés à la biodiversité.

Sans aucun coût pour la collectivité et les finances publiques.

La sécurisation du site,
le comblement des carrières

Sécurité du personnel
et du site pendant les travaux

ECT assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de comblement des anciennes carrières. La mise en œuvre de terres inertes des chantiers locaux du BTP, tracées et contrôlées, permet une sécurisation à long terme du tréfonds et du foncier en surface.

DES OPÉRATIONS SOUS FORTES CONTRAINTES

La faible hauteur des galeries rend impossible l'accès et le déchargement en souterrain des camions apportant les terres inertes nécessaires au comblement.

DES PROCESSUS COMPLEXES DE COMBLEMENT

Deux modalités de comblement sont déployées par ECT :

- Déchargement des camions en surface, déversement des matériaux par d'anciens puits de carrières, reprise et mise en place (clavage) des matériaux.
- Pour les zones trop fragilisées et dangereuses, remblaiement à ciel ouvert, après effondrement provoqué de la surface.



Fontis dans les galeries



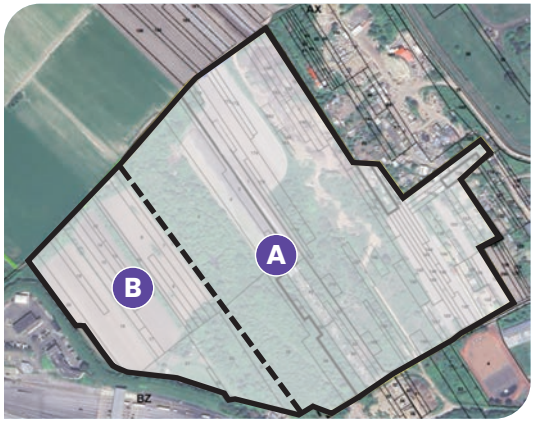
Puits

PHASAGE DES TRAVAUX DE SÉCURISATION

La complexité du site nécessite un phasage en 2 temps :

A **1ère phase de sécurisation par comblement**
Durée 12 mois.

B **2ème phase de sécurisation par comblement**
Durée 5 mois.



Chiffres clés de la sécurisation

- **17 mois** de travaux | **16,5 ha** sécurisés.
- **440 600 m³ de terres inertes valorisées** dans le comblement de carrière. Estimation des volumes avant travaux

Aménager une zone de maraîchage et de biodiversité
après la sécurisation du site

Le projet prévoit le renivellement du terrain par la création d'un plateau rehaussé de 7 m par rapport au terrain naturel, permettant une activité agricole et des espaces écologiques, en cohérence avec la proximité de la plaine maraîchère de Montesson.

Chiffres clés du renouveau maraîcher

- **185 400 m³** de terres inertes valorisées pour le rehaussement de la zone de maraîchage et de biodiversité. (estimation avant travaux).
- **4,9 ha** de réhabilitation agricole et plantations écologiques.
- **1 000** arbres et arbustes plantés



Plan du projet de maraîchage

Transformation agricole et écologique,
un nouveau plateau maraîcher

Inspiré des concepts d'agroforesterie, le traitement paysager et écologique améliore la qualité du site et renforce son usage agricole. ECT, maître d'ouvrage du projet, a conçu un plateau maraîcher qui apporte au site une plus-value agricole et écologique.

CONFINER LES SOLS POLLUÉS

Les prélèvements réalisés ont mis en évidence la présence de pollution aux métaux lourds de la terre végétale en place. Il est donc nécessaire de déconnecter le sol existant du futur usage agricole. Les apports de terres répondent à cet enjeu de pollution, selon une méthodologie déjà utilisée par ECT.

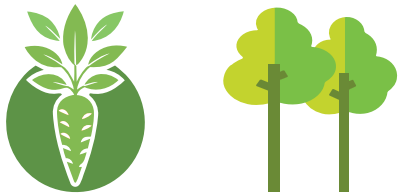
GÉRER LES EAUX DE PLUIE

Les ouvrages hydrauliques sont dimensionnés de manière à gérer les eaux pluviales et les épisodes torrentiels rares (pluies centennales).

RECRÉER UN SOL FERTILE

Un substrat fertile adapté aux usages maraîchers sera réalisé in situ, en fin d'aménagement. Les qualités agronomiques de ce technosol permettront une reprise des activités agricoles sur des terrains sains et fertiles

ECT sera accompagnée par un bureau d'études spécialisé dans la réalisation de technosols, adaptés aux usages du site.

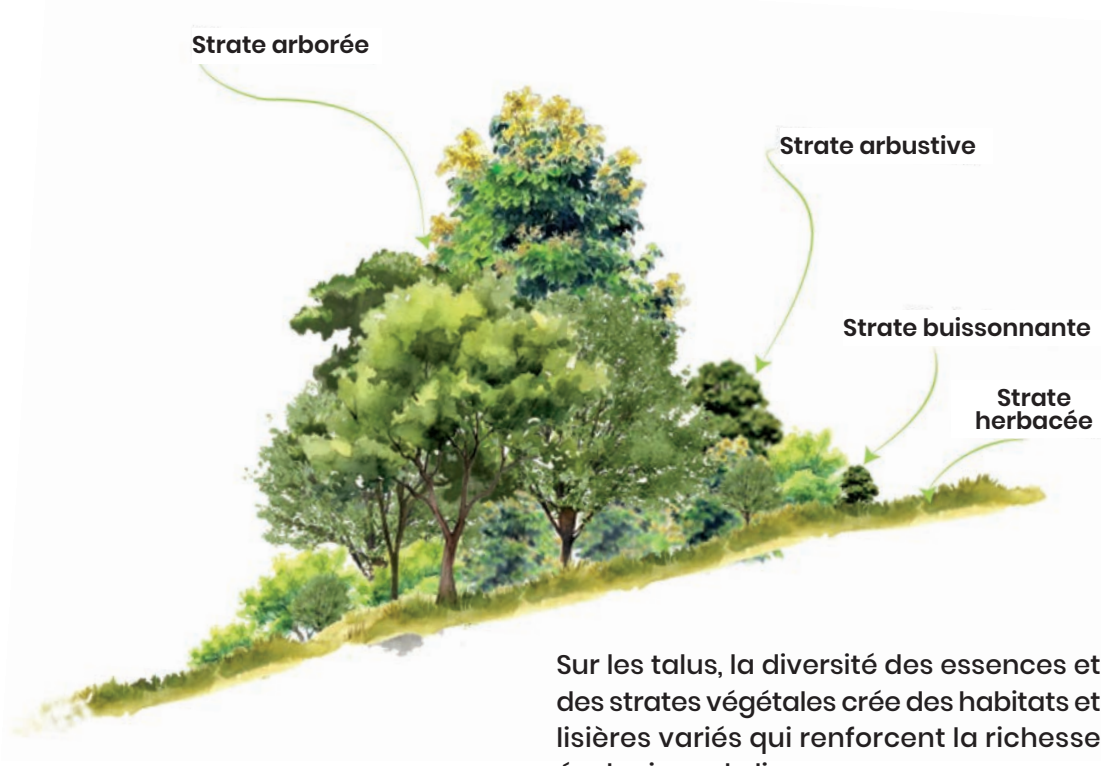


Étapes clés de la transformation

1. Retrait et évacuation des déchets sauvages
2. Rehaussement / apports des terres inertes (6 à 8 mois)
3. Mise en place d'un technosol fertile
4. Plantations (hiver) et semis (printemps ou automne)
5. Réalisation des chemins et du pierrier
6. Rétrocession à la Ville de Carrières-sur-Seine

LA CONCEPTION PAYSAGÈRE

- Aménagements écologiques des talus et plantation de 1 000 arbres et arbustes : plantés au nord de bosquets boisés ou arbustifs, piquetés de buissons épineux au sud et sud-ouest, et à l'est, enherbés.
- Création de fossés végétalisés périphériques.
- Entretien frugal des milieux reconstitués.
- Réalisation de 2 chemins en cailloux compactés, l'un pour un accès agricole depuis le chemin de Houilles, l'autre pour l'entretien du site depuis la rue de la Grue.



Sur les talus, la diversité des essences et des strates végétales crée des habitats et lisières variés qui renforcent la richesse écologique du lieu.

LES AMÉNAGEMENTS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

- Diversité des typologies de milieux restaurés (arboré, arbustif, enherbé, humide...).
- Boisement apportant de la densité végétale et des refuges pour les oiseaux et les petits mammifères.
- Semis sur certaines zones enherbées de sainfoin (plante herbacée), attirant les pollinisateurs et enrichissant les sols.
- Sur les talus, reconstitution d'un milieu favorable à la flore et à la faune (orthoptères, lézards) locales.
- Réalisation d'un pierrier sur restanque : refuge naturel pour les petits mammifères, les reptiles, les amphibiens et les insectes.

UN USAGE PÉRENNISÉ ET MAÎTRISÉ PAR LA VILLE

Après acquisition du foncier privé de la zone rehaussée (3,3 hectares), ECT le cédera, à l'euro symbolique, à la Ville de Carrières-sur-Seine.

VÉGÉTAL local

ECT | Économie circulaire & territoire

UN MODÈLE CIRCULAIRE DE FINANCEMENT DES PROJETS

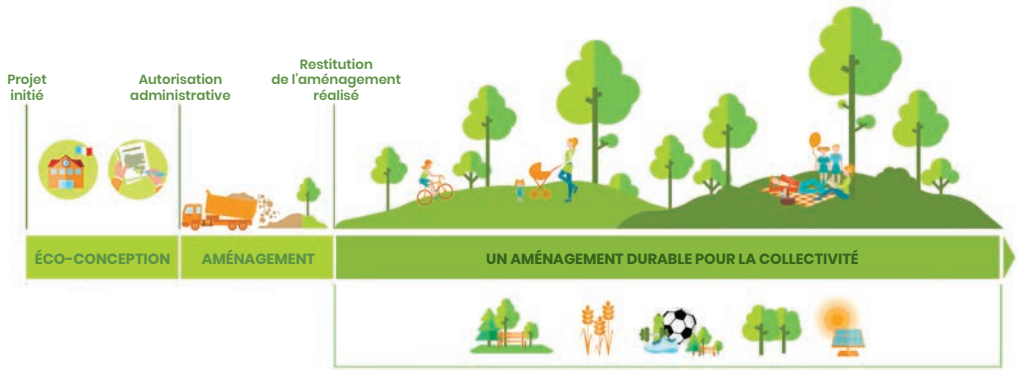
ECT aménage des espaces naturels, de loisirs ou agricoles. Nous mettons en œuvre un modèle performant et circulaire de valorisation de sites délaissés et dégradés par la valorisation des terres excavées inertes du BTP, au bénéfice des territoires et de la qualité de vie de leurs habitants.

La réutilisation sur le site des terres excavées finance les projets. Les chantiers du BTP rémunèrent ECT pour la traçabilité et l'accueil de leurs terres excavées. Cette valorisation des terres inertes non polluées des chantiers permet d'autofinancer le projet, sans coût pour la collectivité, que le foncier soit privé ou public.

UNE BOUCLE LOCALE

Contrairement aux idées reçues, les mouvements de terres inertes peuvent s'inscrire dans une gestion locale. En 2025, la distance moyenne entre les sites d'ECT et les chantiers du BTP a été de 22,5 km.

Un circuit court qui lutte contre le réchauffement climatique. En 2025, ECT a permis d'éviter 36 % d'émissions de GES supplémentaires grâce au maillage de ses sites (projection par rapport aux sites concurrents).



Les terres excavées inertes, un matériau noble et excédentaire, réutilisé par ECT


Marnes grises


Marno-calcaire


Sablon mélangé


Sablon

LA TRAÇABILITÉ DES TERRES INERTES

Trois niveaux de contrôle sont appliqués aux terres inertes utilisées sur nos projets : validation du chantier BTP, contrôle à l'entrée du site d'ECT, contrôle lors du déchargement.

Depuis la loi AGEC, tous les intervenants (producteurs, transporteurs, sites de réception) doivent tenir un registre chronologique des mouvements de terres excavées. Ces registres alimentent un Registre National (Track déchets).

D401 - Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Damartin
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40
Suivez-nous sur

ECT - SAS au capital de 109 000 € - RCS Meaux 392 244 935 - 09/2026 - © Photos : ECT - Conception et réalisation : Keepcom.